

Note du/de la Directeur/trice de thèse pour le/la président(e) du CSI

Rappel : Depuis le conseil restreint EDP du 07 juillet 2022, est demandé au à l'encadrant(e) de la thèse de fournir une note de description quantitative de l'avancée des travaux à fournir au/a la Président(e) du CSI avant la réunion prévue du comité

Nom du doctorant :

Date du comité :

Directeur ou directrice / codirecteur ou codirectrice de thèse :

1. % du travail bibliographique réalisé

2. % des manipulations/travaux de terrains effectués

3. Publications acceptées ou en cours d'acceptation (1 page maximum)

3. Des problèmes potentiels ou existants préjudiciables à l'avancée de la thèse ont-ils été relevés ? (scientifiques, logistiques, humains, etc.) (1 page maximum)

5. Formations (1 page maximum)

- Bilan des formations déjà suivies :

- Projets de formations à suivre :

- Adéquation des formations avec le projet de thèse et le projet professionnel :

7. Commentaire final et recommandations

Signature du/de la Directeur/trice de thèse: